



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Prise en charge des enfants en situation de handicap

Question orale n° 135

Texte de la question

Mme Hanane Mansouri alerte Mme la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles sur les problèmes de prise en charge des enfants en situation de handicap. Depuis plusieurs années, les structures d'accueil spécialisées comme les IME sont saturées. Les listes d'attente sont souvent longues de plusieurs années. Cela a de graves conséquences sur les familles d'enfants atteints de handicap. Les familles se retrouvent alors régulièrement dans des situations précaires et inextricables, obligées de s'occuper de leur enfant au détriment d'une activité professionnelle. En plus d'être dommageables d'un point de vue économique, ces situations peuvent s'avérer dangereuses pour la famille. En effet, en raison de divers troubles, ces enfants peuvent parfois se montrer agressifs et violents. La possibilité pour les familles de pouvoir accéder à des structures spécialisées est donc primordiale. Ainsi, elle lui demande quelles mesures elle envisage de prendre pour répondre à cette problématique.

Données clés

Auteur : [Mme Hanane Mansouri](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - UDR

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 135

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Travail, santé, solidarités et familles

Ministère attributaire : Travail, santé, solidarités et familles

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [28 janvier 2025](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [28 janvier 2025](#)